

SAINT-GELAIS

Sa

TRAME
VERTE
& BLEUE



Ses milieux
& espèces



La TVB
communale



Saint-Gelais
en action

INTRODUCTION

La commune de Saint-Gelais s'illustre par la diversité de ses milieux et la présence d'une des sections de vallée de Sèvre niortaise les plus remarquables, tant pour la rivière en elle-même, ses zones humides mais aussi ses vallées sèches connexes. Outre la mise en place de la gestion différenciée sans pesticide, des actions locales ont été réalisées pour la préservation de la biodiversité et la sensibilisation des publics à sa protection notamment dans le cadre du programme TVB 2016-2018, qui a bénéficié du concours financier de la région Nouvelle-Aquitaine, avec l'association DSNE.

SOMMAIRE

3/ Milieux & espèces

8/ La Trame verte et bleue communale

10/ Actions et sites



Milieux & espèces

BOCAGE

Le bocage est un paysage façonné par l'homme, caractérisé par la présence de haies qui structurent et délimitent les parcelles agricoles de prairies ou de cultures. Ces parcelles sont généralement de petites tailles, connectées à d'autres milieux tels des boisements ou des landes, et un réseau de chemins creux permet l'accès à ces parcelles. Les mares, qui avaient été creusées pour permettre au bétail de s'abreuver, font partie intégrante de ce paysage.

Sur Saint-Gelais, on retrouve deux secteurs bocagers, témoins de ce terroir : un ensemble bocager **de la Fontaine Vertier au Bois Breneau et la Bauge**.

Le bocage en bon état de conservation, avec un réseau de haies et de mares dense, accueille une biodiversité modérément riche. Diverses espèces lui sont intimement liées, telles que le Triton marbré, la Tourterelle des bois ou la Primevère coucou.

Des insectes tels que le Criquet des roseaux et le Criquet ensanglanté sont liés au cortège de prairies bocagères présentes sur ces sites.



3



1



2

La plaine est un milieu avec peu de relief, dans lequel les grandes cultures prédominent, notamment le blé, le colza, le tournesol et le maïs. La luzerne et des cultures de semences sont présentes en plus faible proportion. Des petits bosquets, ça et là, persistent encore entre les parcelles agricoles.

Le territoire de Saint-Gelais est majoritairement occupé par la plaine, que l'on retrouve au Nord et au Sud du bourg, de part et d'autre de la Sèvre niortaise (**Plaine de Quéray, Plaine des Lucs, les Prés Fonzés, les Beaux à voir...**).

Au cœur de ces milieux très anthropophiles, une faune et une flore ont su s'adapter à ces conditions peu favorables, pour peu que les pratiques soient extensives et respectueuses de la biodiversité. Avec un peu de chance, vous pourrez observer le Bleuet des champs, le Busard cendré ou l'Œdicnème criard des champs,



1

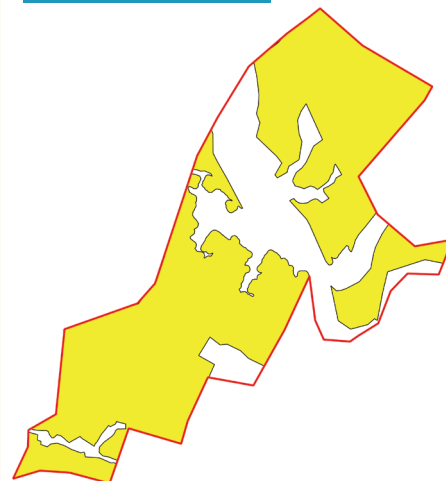


2



3

1224 Ha soit 74 %



Légende

- Limites communales
- Trame verte
- Plaine

0 1 2 km

Source des données : DNE, SAFC



le Busard cendré ou l'Œdicnème criard (plus connu sous le nom de Courlis de terre).



Milieux & espèces

PELOUSES SÈCHES



1



2



3

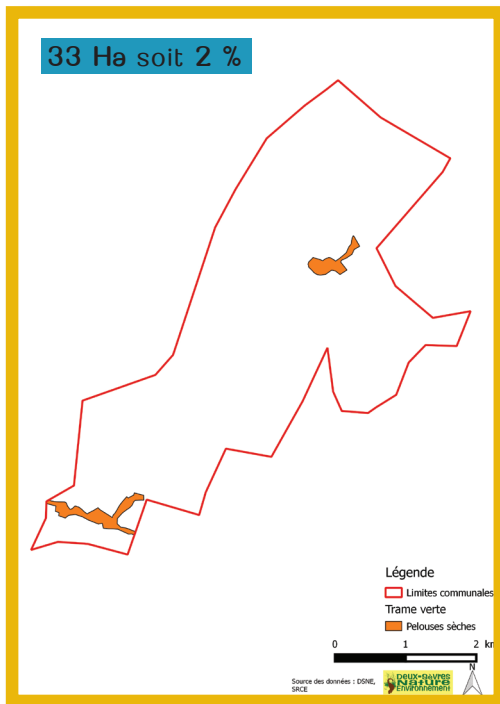
Les vallées sèches et pelouses calcicoles sont des milieux secs et chauds, avec une végétation rase et peu développée composée essentiellement de plantes herbacées vivaces. Le sol est généralement pauvre en éléments nutritifs et en grande majorité calcaire. Ces pelouses peuvent être plus ou moins piquetées d'arbustes, formant ainsi une mosaïque d'habitats plus ou moins ouverts.

Plusieurs vallées présentent ces caractéristiques sur Saint-Gelais, il s'agit des **vallées de Liard et de Pèlechat au nord et la vallée de Vigon et des Carreaux au sud**.

Ces milieux accueillent des cortèges d'espèces uniques liées aux conditions spécifiques qui règnent sur ces biotopes. L'Azuré du Serpolet est une des espèces les plus caractéristiques, elle a en effet besoin d'une strate herbacée peu développée, d'une plante hôte spécifique (Origan) et d'une fourmi pour lui permettre d'accomplir la totalité de son cycle de développement. On pourra aussi observer le lézard vert occidental et au moins

8 espèces d'orchidées dont les Ophrys bécasse et abeille ainsi que les Orchis pyramidal et brûlé.

La fermeture de ces milieux par le développement croissant de la strate arbustive peut représenter un risque pour ces milieux naturels.



- 1 ORIGAN © N. COTREL
- 2 AZURÉ DU SERPOLET © M. BOULLANT
- 3 OPHRYS BÉCASSÉ © DSNE

Milieux & espèces

ZONE URBAINE & ESPACES VERTS



Les zones urbaines, plus ou moins denses au cœur de chaque commune, constituent une trame particulière. De premier abord peu favorables à l'ensemble de la faune et la flore, la présence de parcs, jardins, bandes enherbées ou espaces verts permettent de conserver une continuité écologique entre les milieux naturels aux alentours. Il est cependant important de privilégier la flore locale et de bannir le plus possible les pesticides chez soi.

A Saint-Gelais, les zones les plus artificialisées se trouvent au niveau du **centre bourg, de la zone économique des Grimauds et dans les hameaux**, notamment **Polligny-Buisson-Martin, Chalusson et Quéray**.

Une biodiversité dite « ordinaire » pourra trouver refuge dans votre jardin ou dans votre commune si un petit espace de nature lui est laissé. L'Hirondelle de fenêtre profitera du bâti pour nicher, le papillon Machaon ira pondre sur les carottes ou fenouil du potager et le Grand Plantain poussera dans les milieux perturbés et piétinés ! De nombreux



murs de pierre sont encore présents, accueillant une flore spécifique (Ruine de Rome, nombril de Vénus, pariétaire) et servent de refuge pour les lézards. Il n'est pas rare d'observer la Huppe fasciée picorer dans l'herbe des jardins.



Milieux & espèces

RÉSEAU HYDRO- GRAPHIQUE & FOND DE VALLÉE



1



2

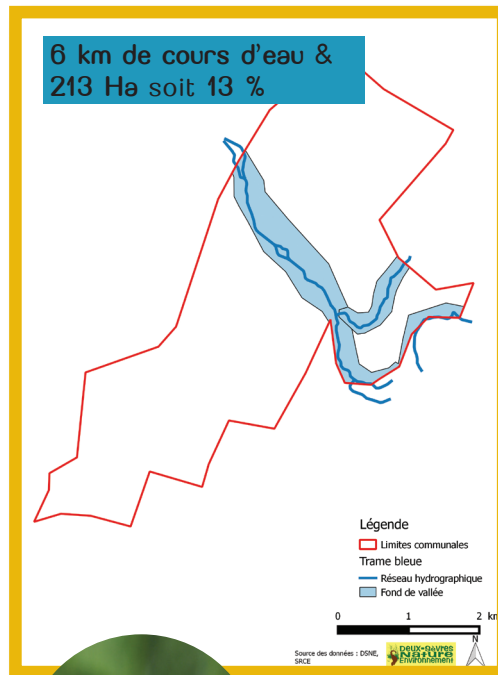
Le réseau hydrographique et le fond de vallée sont deux ensembles très liés et interconnectés. Il s'agit de l'ensemble des cours d'eau (rivières, ruisseaux...) ainsi que les milieux connexes qui en dépendent, à savoir les zones d'expansion de crue, les prairies inondables, les ripisylves et boisements alluviaux.

Le principal cours d'eau présent sur Saint-Gelais est la **Sèvre niortaise**, traversant la commune d'ouest en est. On retrouve à l'est de la commune un de ses affluents, **le Musson**.

Les prairies permanentes pâturées par des bovins ou coupées pour le foin ainsi que des plantations de peupliers sont les principaux occupants de ces vallées.

Les espèces fréquentant ces milieux sont hautement spécialisées, elles sont donc assez rares et souvent menacées.

La Fritillaire pintade pousse dans les prairies humides et inondables en bord de cours d'eau ou dans les sous-bois humides, le Cuvré des marais est l'hôte des mégaphorbiaies, et le Héron cendré niche dans les ripisylves.



3

1 HÉRON CENDRÉ © GODS 2 FRITILLAIRE PINTADE © A. BOISSINOT 3 CUVRÉ DES MARAIS © F. CONORT



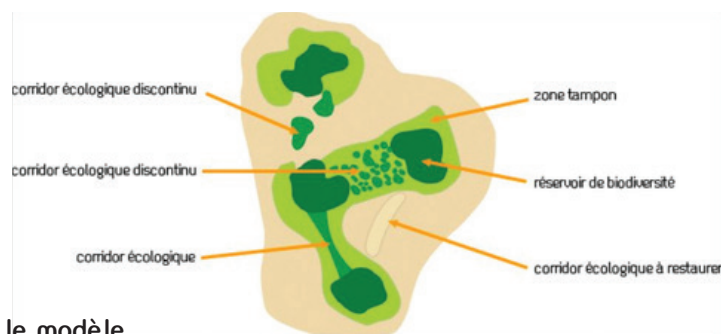
La trame verte & bleue

Les deux trames bleues (réseau hydrographique et fond de vallée) et les quatre trames vertes (plaine, bocage, zone urbaine et espaces verts, vallée sèche) s'assemblent pour former la **Trame verte et bleue** de Saint-Gelais. Il s'agit d'un ensemble de **continuités écologiques** terrestres et aquatiques visant à améliorer l'état de conservation des habitats naturels et de la biodiversité associée.

Le bocage et les vallées sèches jouent le rôle de **réservoir de biodiversité**, c'est-à-dire que les milieux naturels présentent une taille suffisante et un bon état de conservation pour que les espèces qui leurs sont liées puissent effectuer la totalité de leur cycle de développement (reproduction, site d'alimentation, de repos).

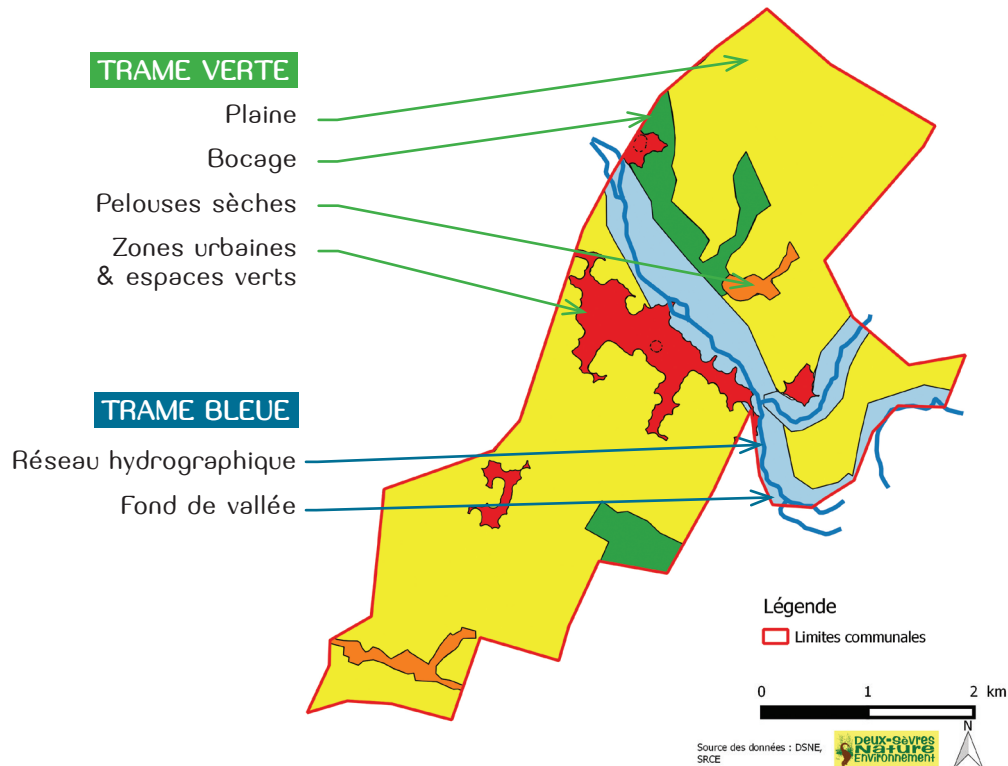
L'ensemble des milieux naturels ou semi-naturels de la commune sont utilisés par la faune et la flore comme **corridors écologiques**. Ces corridors sont des voies terrestres ou aquatiques empruntées par la faune et la flore pour se déplacer et coloniser de nouveaux secteurs et permettre des échanges génétiques entre les populations.

Néanmoins ces milieux restent fragiles et diverses menaces naturelles ou anthropiques pèsent sur eux. C'est pourquoi Saint-Gelais a choisi de s'engager et d'agir pour préserver ces milieux naturels en mettant en place des actions de conservation.



Trame verte & bleue : le modèle

La trame verte & bleue de Saint-Gelais



La trame verte & bleue



Actions & sites

EN VILLE, UNE PLACE DONNÉE À LA NATURE

L'arrêt de l'utilisation des pesticides outre le fait qu'il est indispensable pour notre santé, est également une chance pour la nature en ville. La commune s'est engagée dès 2009 dans la charte Terre Saine et a réalisé un plan d'entretien communal en 2013. L'utilisation des herbicides a été remplacée progressivement puis définitivement en 2017 (sauf cimetière et terrain de

sport) **par l'utilisation du rotofil et la tondeuse sur la voirie, de la binette et du paillage dans les massifs ainsi que d'un fleurissement adapté** (des vivaces pour moins d'arrosage...), **de 4 régimes de tontes** (permettant de disposer de gazons et de prairies naturelles constituant aussi autant de milieux différents). Cette identité et complémentarité entre ville, histoire et nature avait déjà été mise à l'honneur dans une brochure communale en 2010.



Bocage de
la Fontaine
Vertier

© L. Grandemange

TERRAINS COMMUNAUX ET BIODIVERSITÉ

Saint-Gelais dispose d'un parcellaire public non bâti intéressant sur lequel se développent de nombreux milieux sur 12,4 hectares, dont les deux-tiers en bords de Sèvre :

- > les bords de Sèvre : de la Grande Isle à la Futaie, en passant par le lavoir,
- > le bocage de la Fontaine Vertier,
- > des espaces verts en fauche tardive partielle, derrière la mairie,
- > des pelouses sèches sur Les Grimauds, Fief Moxac et la vallée de Liard.

Ces terrains ont été inventoriés par DSNE en 2017, ce qui permis d'en faire ressortir les enjeux biologiques et des propositions de gestion, mises en œuvre rapidement, avec notamment la restauration de la mare de la Fontaine Vertier, l'aménagement du lavoir et la construction du projet de la Futaie ainsi que plusieurs projets de chantiers participatifs. Amphibiens et oiseaux de la Fontaine Vertier, Azuré du serpolet et son origan sur les pelouses sèches, libellules et papillons sur les zones humides ont de beaux jours devant eux !

D'autres actions avaient vu le jour avant : fauche annuelle sur la Futaie, pose de gîte à chauves-souris sous le pont de la route départementale...

Ajoutons que le Conservatoire Régional des Espaces Naturels, assure la gestion de près de 3 hectares de pelouses sèches dont il est propriétaire sur la vallée de Liard.

LA VALLÉE DE LA SÈVRE

La vallée de la Sèvre niortaise est identitaire pour Saint-Gelais ; pour preuve l'existence de plusieurs circuits de

randonnée, 2 zonages prioritaires pour l'eau potable, 43 hectares de zones humides (essentiellement en prairies (62 %) et boisements) et 34 points d'eau répertoriés.

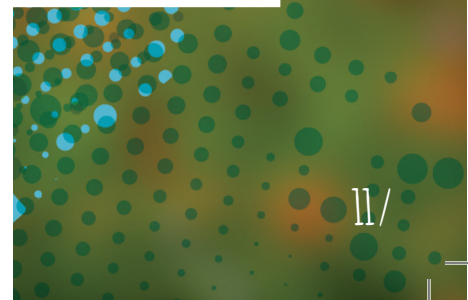
L'IMPORTANCE DE SENSIBILISER

Valoriser, communiquer, faire participer à toutes ces actions sont indispensables, ce qui est mis en œuvre à Saint-Gelais de longue date !

Une plaquette en 2010, 4 circuits de randonnée, 8 sorties depuis 2009, des ateliers Terre Saine (2015, 2016) pour 440 personnes (dont 1 record pour DSNE en vallée de Liard !) et 1 conférence gélasienne par an depuis 2009... c'est une dynamique locale rare et exceptionnelle.



La vallée de Liard, un site naturel protégé
© N. Cotrel





Actions et sites

Deux programmes pédagogiques ont été menés en 2016-2018 avec le centre de loisirs avec pour thème « Sur la piste de la biodiversité de notre commune » pour les 3-5 ans et 6-10 ans (4 sorties chacun) sur la Sèvre, les arbres, les insectes et le land art.

Enfin, un inventaire participatif a été mené en 2017-18 sur la trame verte (les papillons) et grise (oiseaux du bâti) urbaine.



Land art
au centre
socio-culturel

© R. Augé

L'obtention en 2015 d'une fleur au label Villes et Villages Fleuris témoigne également de la volonté d'embellir la commune dans un souci de préservation de l'environnement et de la biodiversité.



LA CONNAISSANCE DE SA BIODIVERSITÉ

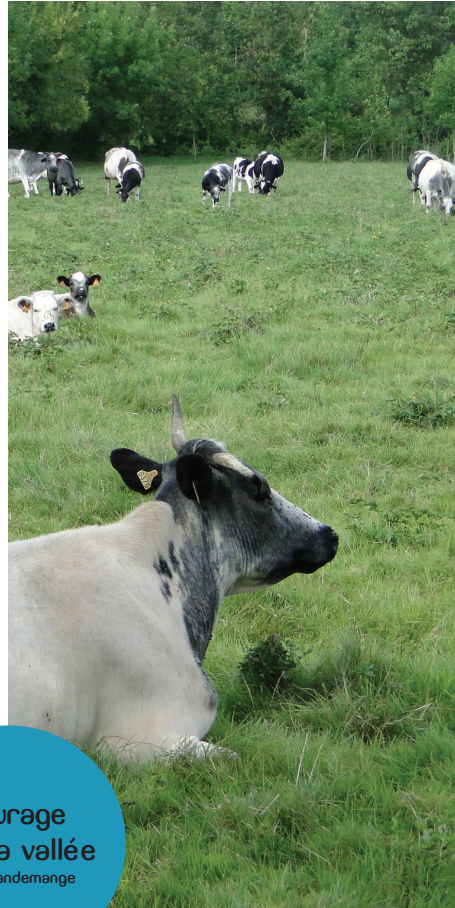
DSNE et GODS ont inventorié sur le territoire communal plus de 110 espèces d'oiseaux, 15 mammifères, 7 amphibiens et reptiles, 28 libellules, 43 papillons de jour et plusieurs centaines de plantes, dont les rares et emblématiques :

- > Busards cendré et Saint-Martin dans la plaine et le discret Lorient dans le bois de la Sèvre,
- > Loutre et au moins 4 espèces de Chauves-souris,
- > deux insectes protégés : la libellule Cordulie à corps fin sur la Sèvre, qui dépend de ses berges boisées, et l'Azuré du serpolet dans la Vallée de Liard et à Fief Moxac.

Ces inventaires restent partiels, n'hésitez pas à indiquer vos observations sur www.nature79.org.

Les différentes actions menées sont complémentaires et entrent dans les 3 volets du développement durable (économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable). Elles seront poursuivies dans le temps.

Vous aussi vous pouvez contribuer à cette préservation de la nature chez vous, en particulier en l'accueillant dans votre jardin via des îlots en fauche tardive, l'installation de gîtes (nichoirs, hôtels à insectes, murets en pierre) et la plantation d'arbres et haies...



Pâturage
dans la vallée

© L. Grandemange



Actions et sites

AUTRES ESPÈCES PATRIMONIALES DE LA COMMUNE



- 1 ZYÈNE TURQUOISE © N. COTREL 2 ORCHIS SINGE © I. GRANDMANGE
3 LOUTRE © L. DEBORGES 4 GRENOUILLE AGILE © N. COTREL 5 ADONIS D'ÉTÉ © N. COTREL



5



4

SOURCES

INVENTAIRE COMMUNAL DES ZONES HUMIDES, 2018

INVENTAIRE DES PARCELLES PUBLIQUES DE
ST-GELATS : BORDS DE SEVRE (LA FUTATE, BRIGEON),
VALLÉES SÈCHES (LIARD, LES GRITMAUDS, FIEP
MOXAT), BOCAGE ET PLAINE (FONTAINE VERTIER,
CHAUMES DE NIORT, PRIEURÉ D'AVAILLES).
Deux-Sèvres Nature Environnement, 2017.

INVENTAIRE DES PLANTES DU CENTRE DE ST GELATS.
DSNE, 2016.

INVENTAIRE ET GESTION DE LA VALLÉE DE LIARD.
CREN Poitou-Charentes.

ETUDE PRÉALABLE À UN CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX
AQUATIQUES SUR 5 COMMUNES SUR LA SEVRE NIORTAISE.
SIC, 2017.

OBSERVATIONS NATURE, COLLECTÉES
NOTAMMENT SUR WWW.NATURE79.ORG.
DSNE, GODS

PHOTOS : R. AUGÉ, M. BOISSEAU, M. BOULLANT,
F. CONVORT, N. COTREL, L. DEBORDES, DSNE, L.
GRANDEMANGE, A. JORTIS, G. KOCH, N. MAROLLEAU

ÉDITION : VILLE DE SAINT-GELATS - MAIRIE, 79410 SAINT-GELATS
MAQUETTE ET MISE EN PAGE : LE LABOGRAPHE - 06 49 23 46 25
DÉPÔT LÉGAL : JUillet 2018

